

GROUPE REGIONAL CENTRE D'ETUDES TECHNIQUES AGRICOLES (C.E.T.A.)
ARBORICOLES DE BASSE DURANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

GRCETA de Basse Durance

VENDREDI 15 DECEMBRE 2023



Le Trésorier

Christophe Ripollès

Le Président,
Daniel LASCAUX

Paul MOUROT
Secrétaire



ROUTE DE MOLLÉGÈS – 13210 ST RÉMY DE PROVENCE
TEL : 04.90.92.26.90. – FAX : 04.90.92.53.89. email : contact@grceta.fr

RAPPORT MORAL 2023

Même si notre Soixantenaire est passé, le Conseil d'Administration a tenu à reconduire la formule de l'an dernier. La tenue de l'AG sur la journée permet de développer un certain nombre de sujets et le partage du repas constitue un moment de convivialité qui a pour objectif de maintenir notre dynamique collective.

Sans être pessimiste, mais réaliste, l'année 2023 est marquée par différentes problématiques majeures.

Sur un plan politique, l'Assurance multi risques récolte proposée en alternative aux Calamités a peut-être tout simplement vécu ...

Sa mise en place a pour certains d'entre nous, constitué une solution intéressante pour répondre aux pertes de récolte en lien avec des évolutions climatiques parfois très impactantes sur nos productions et donc, sur la viabilité de nos exploitations.

Après une période de sécheresse caractéristique en fin d'hiver et lors du printemps 2023, assortie de plusieurs mois avec des températures supérieures aux normales saisonnières, plusieurs adhérents, assistés par le GR CETA, ont fait jouer leur bon droit auprès de leurs assureurs respectifs.

Mais la conviction des uns n'est pas celle des autres.

La chute physiologique anormale observée notamment dans les vergers de poirier de la vallée de la Durance ne permet pas pour la grande majorité des contractants d'être dans les clous du contrat !

Les éléments de couverture assurancielle doivent donc être plus que rapidement précisés si l'Etat ne veut pas voir cette proposition étouffer dans l'œuf.

Ce point est d'autant plus crucial que, dans les Bouches-du-Rhône, la DDTM serait en passe de valider le déclenchement des calamités pour une vingtaine d'arboriculteurs ... non assurés ...

Sur un plan technique, nous sommes restés mobilisés pour répondre à une préoccupation sociétale affichée. Avec par exemple les connaissances développées au sein du GR CETA, nombre d'entre nous ont converti tout ou partie de leurs vergers de poirier et de pommier (respectivement 50 % et 20 % de notre surface) en Agriculture Biologique.

Dans le même sens, nous réduisons significativement nos IFT en Conventionnel, de l'ordre de 30 %, par rapport aux critères de 2012 – 2013.

Le service Qualité répond aux exigences de nos metteurs en marché. Je citerai par exemple la démarche collective HVE avec 63 producteurs engagés et 100 % de réussite.

Cependant, et comme déjà abordé dans le rapport moral de l'an dernier, le contexte économique peut freiner ces évolutions, voire les annihiler. La réponse de la société civile n'a en effet pas été à la mesure de nos efforts. Crise oblige, ou pas, le déséquilibre entre Offre et Demande est lourd. Le marché du Bio s'est effondré et, en lien avec un potentiel de production qui baisse en AB, nos revenus aussi.

Paradoxalement, nous assistons pour la première fois à des réductions de surface en AB pour les fruits à pépins, avec d'une part des arrachages de vergers plutôt obsolètes ; d'autre part des dé-conversions.

En fruits à noyau, les campagnes commerciales 2023 Abricot et Cerise ont particulièrement souffert du climat du mois de juin. Pour cette dernière, la situation est tellement critique qu'un plan de relance incluant à la fois la Recherche – Développement et des aides à l'investissement est en phase de déploiement.

Pour répondre à ces défis majeurs, le GR CETA reste mobilisé aussi bien en nous accompagnant jusqu'au cœur de nos exploitations qu'en se projetant vers l'avenir.

Vous connaissez tous l'engagement de l'ensemble de l'équipe, aussi bien technique qu'administrative.

Je profite donc de cette occasion pour, encore une fois, les féliciter et les remercier, comme je tiens également à souligner l'effort consenti par nos adhérents qui ont vu leur appui technique réaménagé le temps du congé Maternité de Sophie.

Si cet engagement se traduit au quotidien, nous profiterons de cet après-midi pour témoigner de cette dynamique à long terme.

En effet, le conseil réalisé tout au long des campagnes qui s'enchaînent est pertinent parce que nous nous donnons à la fois les moyens pour ce faire et pour que notre équipe puisse œuvrer dans ce sens.

Vous aurez rapidement aussi bien un rappel sur le travail accompli (la confusion sexuelle, l'Equilifruit, le Salsa, les vergers en 2 Dimensions, l'éclaircissage mécanique, etc ...) qu'une projection sur le travail engagé, autour de l'adaptation au changement climatique.

Si la recherche de connaissances pour répondre aux pressions parasites semble évidente, une réflexion profonde sur la conduite du verger est également engagée.

Elle fait appel à des relations multiples, notamment en amont et plus particulièrement avec l'INRAE.

Ces collaborations devraient aboutir à des travaux de recherche qui prennent du mieux possible en compte nos problématiques techniques, d'aujourd'hui et de demain.

Le rapport d'activités fera d'ailleurs état des travaux menés par le GR CETA, notamment par l'expérimentation, pour répondre aux attentes que nous exprimons.

Je tiens donc ici à renouveler mes remerciements aussi bien pour l'engagement de toute notre équipe que le vôtre à travers votre cotisation.

Bonne Assemblée générale.

G.R.C.E.T.A. de Basse Durance – 2023

I - Conseils d'Administration et AG

8 Novembre 2022	Conseil d'administration
30 Novembre 2022	Conseil d'administration
9 décembre 2022	Assemblée Générale Méjanès
30 janvier 2023	Conseil d'administration électif

II - Travaux réalisés par les conseillers

➤ Visites individuelles (base 2 h), hors déplacement :

Pascal BORIOLI	196	Bruno HUCBOURG	153	Christophe MOUIREN	266
Jean Philippe	301	Sophie HARDY	41	Clément MAURIN	17

En présentiel, c'est donc un total de **2 035 heures** pour **1 004** visites réalisées concrètement, hors déplacement.

➤ Animations de groupes de quartier par thème, base 0.5 j : Conduite, Taille, Eclaircissage, Récolte, Phytosanitaire, Irrigation/fertilisation

Pascal BORIOLI	35	Bruno HUCBOURG	28	Christophe MOUIREN	15
Jean Philippe	2				

Ce temps de visites collectives représente **371 heures** de suivis, hors déplacement. Pour le suivi des adhérents, les déplacements affectés à l'ensemble de ces activités représentent **821 heures**, en plus du présentiel, sur les exploitations, soit près de **34 %** de temps supplémentaire.

➤ Journées GRCETA, avec présentation de résultats, visites de vergers... : **51 dans l'année.**

➤ Visites de contrôle interne certification : **51**

➤ Contrôles Internes Conserve Gard : **2**

➤ Participation aux rédactions bulletins, Guides phyto PACA et Sud Arbo, Info-ceta, Notes Techniques, comptes rendus

➤ Groupes nationaux usages mineurs noyau et pépins, Tavelure, Bolduc, Mafcot poire

➤ Collaborations avec l'INRAE, le CTIFL, les stations régionales

III - Activités et réunions

PHYTOSANITAIRE

Réseaux Pugère et Sud Arbo	Tous les 15 jours en saison	<i>PB/CM</i>
Réunions firmes	Septembre- octobre 2022	<i>PB, CM, JPR</i>
Vision plantes de services Cap zéro phyto	5 octobre 2022	<i>PB</i>
Journée noyau phyto Sud Expé	11 octobre 2022	<i>CM</i>
Point carpo ch. Roubal – modélisation carpo	14 octobre 2022	<i>PB</i>
Inrae réunion kit détection TOP carpo	17 octobre 2022	<i>Conseillers</i>
Salon Medagri	18 octobre 2022	<i>CM</i>
Réunions préparation guide phyto 2023 - Pugère	3 et 10 novembre 2022	<i>Conseillers</i>
Les Rdv de l'arbo – Valence	13 décembre 2023	<i>CM</i>
Projet Adopa – St Gilles	14 décembre 2022	<i>CM</i>
Journée phyto noyau Drôme	15 décembre 2022	<i>CM</i>
Journée phyto noyau St Rémy	16 décembre 2023	<i>CM</i>
Réunion essais porte greffe	15 décembre 2022	<i>CM</i>
Journée phyto AB – PFI Pépins	6 janvier 2023	<i>Conseillers</i>
Commission phyto pugère	10 janvier 2023	<i>PB</i>
Synthèse BSV pugère	10 janvier 2023	<i>PB</i>
Réunion phyto AB Alpes	1 et 2 février 2023	<i>BH</i>
Groupe de travail confusion liquide Syngenta	9 Février 2023	<i>BH</i>
Rencontre Sencrop	21 février 2023	<i>CIM</i>
Journée Carpcapse INRAE	31 mars 2023	<i>Conseillers</i>
Colloque Zéro phyto – Agrocampus Avignon	21 avril 2023	<i>PB</i>
Point phyto ODACE	9 mai 2023	<i>PB</i>
Essais virus Andermatt	9 mai 2023	<i>PB - Clém</i>
Réunion plantes bio-indicatrices Pugère	25-26 mai 2023	<i>PB - JPR</i>
Visite essai BASF – Isle sur la Sorgue	15 juin 2023	<i>Conseillers</i>
Vergers 2D	20 juin 2023	<i>Conseillers</i>
Point confusion Shinetsu	21 juin 2023	<i>PB</i>
Organisation Suzocarp	22-23-28/06/2023	<i>Clément</i>
Thèse carpcapse – Inrae Avignon	7 septembre 2023	<i>PB</i>

2/ TECHNICO ECONOMIQUE

Copil Ecopêche Balandran	6 octobre 2022	<i>CM</i>
Réunion Fleurs / Itsap	17 octobre 2022	<i>PB</i>
GTN ECA	25 octobre 2022	<i>SH</i>
GIEE Grenade Bio de Pce	2 novembre 2022	<i>SH</i>
Réunion Usages Mineurs Pépins – Paris	9 novembre 2023	<i>PB</i>
Réunion changements climatiques Inrae	16 novembre 2022	<i>PB</i>
Fleur analyse des risques Ecotox – INRAE	17 novembre 2022	<i>PB</i>
Réunion Fleur – Pugère	29 novembre 2022	<i>PB</i>
Réunion changement climatique	29 novembre 2022	<i>SH</i>
Réunion PNRA Chassagnette	30 Novembre 2022	<i>PB</i>
Projet DACCAP	30 novembre 2022	<i>SH</i>
Restitution Darwin / Erger	29 novembre 2022	<i>BH / CM</i>
INRAE Framework	1 décembre 2022	<i>PB</i>
Réunion Bug Buster	2 décembre 2022	<i>CM - CIM</i>
GTN ECA	6 décembre 2022	<i>SH</i>
Réunion Fruits Plus	13 décembre 2022	<i>CM - SH</i>
AOP réunion technique	5 janvier 2023	<i>CM</i>
Commission technique Pugère	10 janvier 2023	<i>CIM</i>
Commission Fredon	11 janvier 2023	<i>PB / BH</i>
Vision PIXOFAR	23 janvier 2023	<i>BH - CM</i>
CTOP Usages orphelins – Ctifl St Rémy	25 janvier 2023	<i>PB</i>
Koppert nématodes	26 janvier 2023	<i>CM</i>

Point Framework	27 janvier 2023	PB
GN Tavelure Paris	31 janvier / 1 ^{er} février 2023	PB
Copil Cerisier – projet FEADER	7 février 2023	JPR
Réunion maîtrise de la charge	22 mars 2023	Conseillers
Copil GT1suzocarpo	3 avril 2023	PB -BH – CIM
Copil GT2 suzocarpo	7 avril 2023	PB – BH - CIM
Dossier 30000 amandiers et cerisiers	30 avril 2023	JPR - CM
Filière poire AZ med./Vergers de beauregard	12 mai 2023	PB
Atelier Fleur ITSAP	7 juin 2023	PB
Adaptation du verger au changement Climatique	9 juin 2023	Conseillers
Journée CEFEL Montauban	15 juin 2023	BH - CIM
Expertise chute avec Pacifica	13 juillet 2023	PB
Ponts Moyens alternatifs	20 juillet 2023	PB
Réunion variétés poires - Pugère	24 juillet 2023	PB - CIM
Bilan technique Pugère	21 août 2023	PB
Projet IRRI Sud Expé	1 ^{er} septembre 2023	

VOYAGES - MISSIONS

HCP LLeida	8 – 9 novembre	CIM
INTERPOMA Bolzano	15 au 18 novembre 2022	BH-CM-SH-SM
Déplacement Chili – cerisier	30 nov au 12 décembre 2022	JPR
Déplacement Limousin / SIVAL Angers	16 au 18 janvier 2023	BH - CM
INTERPERA Lérida	28 – 29 juin 2023	PB

AMANDIERS

Réunion technique amandier	2 novembre 2022	JPR
Réunion LEVEAB	Dates diverses	JPR
Réunion phyto amandiers	2 février 2023	JPR
Tournée amandiers sauvages	10 février 2023	JPR
Essai Eurytoma	16 mars 2023	JPR
Prestation Cie des amandes	Dates diverses	JPR
Bilan technique amandier	24 avril 2023	JPR
Bilan technique amandier	15 mai 2023	JPR

STAGES DE FORMATION 2022-2023

Stage de taille biaxe – sud expé	12 octobre 2022	CIM
Formation SST	25 octobre – 2 novembre 22	CIM
Stage Taille Meyer	4 novembre 2022	PB
Stage recyclage SST	28 novembre 2022	Conseillers
Stage Taille Sté Fermière des 3 mas	4 nov 2022/7 déc 2022 25 janvier 2023	CIM
Taille Marchetti	7 décembre 2022	PB
Formation cerisier Vallée du Tarn	13 au 12 décembre 2022	JPR
Taille Navarro	3 janvier -14 février 2023	BH - CIM
Taille Boulet	27 janvier 2023	CIM
Taille Navarro, Nougailac	31 janvier 2023	BH - CIM
Taille Navarro, Weiss	3 février 2023	CM
Taille Maurel / Clivaz	7 février 2023	PB
Taille Boulet, Navarro, Weiss, Nougailac	14 – 15 février 2023	CM
Taille Toulemonde	15 mars 2023	CIM
Formation habilitation électrique	22-23 mai 2023	PB - CM

RESEAUX FERMES

Séminaire annuel DEPHY Paris	22-23 novembre 2022	PB - CM
Séminaire Dephy arbo Millau – Aveyron	16 – 17 mars 2023	PB

FERTILISATION

Fertilisation Drôme Alain Kleiber	6 décembre 2022	CM
Fertilisation Grceta – Alain Kleiber	8 décembre 2022	PB

Fertilisation Alpes – Alain Kleiber	12 janvier 2023	<i>PB</i>
Coordination fertilisation Alain Kleiber	23 janvier 2023	<i>Conseiller</i>
Fertilisation Cofruid'oc-Alain Kleiber	25 janvier 2023	<i>BH</i>
Prélèvements rameaux Drôme	Janvier 2023	<i>CM</i>
Prélèvements feuilles - sols	Juin, juillet 2023	<i>Salariés</i>
STATIONS REGIONALES		
GN Bio arbo – Balandran	17 novembre 2022	<i>CM</i>
COFIL Red2D La Morinière	19 janvier 2023	<i>BH - CM</i>
QTEE conduite poire – Pugère	24 janvier 2023	<i>PB</i>
CTOP Usages Orphelins – Ctifl St Rémy	25 janvier 2023	<i>PB</i>
COFIL Alto Balandran	2 janvier 2023	<i>PB</i>
COFIL HALTOGEL	6 février 2023	<i>BH</i>
Commission technique poire pugère	8 février 2023	<i>PB</i>
Taille Olivier Serfel IFAPA Espagne	15-16 février 2023	<i>PB</i>
Commission technique Sefra	27 février 2023	<i>CM</i>
Atelier Framework	3 mars 2023	<i>PB</i>
Eclaircissage et PAC – CEHM	9 mars 2023	<i>PB</i>
Evaluation des besoins climatiques	17 mars 2023	<i>BH</i>
Assemblée Générale Pugère	10 mai 2023	<i>PB</i>
Post Alto Gotherin	20 juin 2023	<i>PB</i>
Journée cerise Balandran	4 juillet 2023	<i>CM - JPR</i>
Exposition variétale Sefra	18 juillet 2023	<i>CM</i>
Variétés Balandran	1 ^{er} Août 2023	<i>CM</i>
Variétés Sefra	7 septembre 2023	<i>CM</i>
Matinée pommes Marsillargues	8 septembre 2023	<i>Conseillers</i>
Inrae Gotheron	12 septembre 2023	<i>CM</i>
FRUITS ET CIE		
Visite pépinières Fred - Drôme	6 octobre 2022	<i>PB</i>
Journée Fred Alpes	15 novembre 2022	<i>PB - CM</i>
Réunion phyto TDS Alpes	25 novembre 2022	<i>PB</i>
Fred Dalival Drôme	30 novembre 2022	<i>PB</i>
Maitrise de la charge TDS / F. et Cie	26 avril 2023	<i>PB</i>
Conduite Fred secteur Alpin	27 avril 2023	<i>PB</i>
Tournée Fred Alpes	6 juin 2023	<i>PB</i>
Conservation Fred	22 juin 2023	<i>PB</i>
Pré récolte Fred – TDS	23 – 24 -31 août 2023	<i>PB</i>
PRESTATIONS EXTERIEURES		
Déplacement Limousin	16 au 18 janvier 2023	<i>BH</i>
Déplacement Maroc	12 au 14 avril 2023	<i>BH</i>
Fertilisation Vergers du Sud	16 juin 2023	<i>PB</i>
CETA DES TECHNICIENS		
Conseil d'administration Ceta des techniciens	20 octobre 2022	<i>PB</i>
Journée PFI Ceta des Techniciens Embrun	19 – 21 octobre 2022	<i>Conseillers</i>
Physiologie du pommier – Maugiuo	8 – 9 juin 2023	<i>Conseillers</i>

IV - Services supplémentaires et formation

A – FORMATIONS QUALIOPH

➤ Taille - Conduite du verger – Surgreffage – suivi phytosanitaire :

Le Grceta de Basse Durance a réalisé 28 sessions de formation, tant individuelles (suivi phyto, initiation et perfectionnement) que collectives (1 à 15 salariés par action) et formé 94 salariés. Ces formations se sont déroulées en présentiel sur les sites des exploitations.

B- SERVICE FERTILISATION 2023

➔ En 2023, les adhérents ont réalisé, en partenariat avec le laboratoire AUREA, **290** analyses.

- **164 analyses de feuilles** - **48 analyses de rameaux** - **78 analyses de sol**

- Observations des profils de sol et de racines.
- Prélèvements de sols, feuilles et analyses.
- Envoi des résultats individuels et interprétation en groupe.
- Elaboration des plans de fumure.

Cette action représente un budget de **21 400 €** à la charge des exploitations. La majorité de ces analyses, outre leur intérêt agronomique, est exigée par le cahier des charges de la Certification de Conformité de Produit ou les démarches privées.

Coût du service 2023 par verger étudié, hors prélèvement :

- Analyse chimique simple + azote + C/N	83 €
- Analyse physico-chimique complète	106 €
- Analyse de sol Bio : biomasse + fractionnement	129 €
- Analyses de rameaux	99 €
- Analyses de feuilles	84 €

V – Publications : participation ou réalisation

Agrément Certiphyto Conseil : PA 01491

FLASHS TECHNIQUES via le site internet : Des informations clés vous sont communiquées si besoin par l'intermédiaire du site internet www.grceta.fr. Pour l'année 2023, 97 Alertes mail ont été envoyées.

Exemple d'Alerte mail :

Pommier : Cératite très active

21/09/2023

Dans de nombreux vergers de Golden et Chantecler, sur de nombreux secteurs (val de Durance, nord Gard, plaine de l'Hérault) , le piégeage de cératite est actif, avec présence d'attaques sur fruits à des niveaux variables.

Les interventions chimiques et les barrières physiques réalisées ne garantissent pas l'absence de dégâts. Le piégeage massif positionné au moins 1 mois avant récolte est recommandé sur Pink lady et Joya.

Soyez rigoureux.

En cliquant ici, vous trouverez un modèle de piège artisanal.

OBJECTIFS INFO ARBO/Avertissements Agricoles : 20 numéros d'octobre 2020 à septembre 2021. Rédaction en commun dans le cadre du réseau régional coordonné par la Station la Pugère, en collaboration avec les organismes de développement du Vaucluse et des Bouches du Rhône et le SRAL. Des échanges sont également coordonnés avec le réseau Sud Arbo.

COUT DES APPROS : Diffusion incluse avec l'abonnement Objectifs Info Arbo

BULLETINS et GUIDE PHYTO SUD ARBO : Le GR CETA représente le Réseau PFI Pugère lors des réunions de ce groupe de travail.

INFO CETA : 9 numéros en 2022-2023 : Informations régulières d'actualités internes au GRCETA et complémentaires au bulletin.

Liste des Articles publiés cette année, téléchargeables sur www.grceta.fr :

INFO CETA

Lutte contre le carpocapse Amélioration de la coloration des pommes Inscriptions stages de taille	6	Sept. 2022
Cerisier : quelle conduite pour la lutte Drosophile Poirier : floraison Guyot 2023	7	Oct. 2022
Le changement climatique et ses impacts en vergers : comment s'y préparer ? EDEN® : Un nouveau fruit chez les pépinières Escande	8	Nov. 2022
Poire : attention aux durées de conservation avec HD COLD Poire : présence de bourgeons ébouriffés CR Salon Interpoma Bolzano Pommier : tour d'horizon sur les porte greffes Geneva® La robotisation en vergers	9	Déc. 2022

Poirier : point d'étape sur les bourgeons ébouriffés Liste des apiculteurs Abricotier : céricomyie sur fleurs Poirier : lutte contre le Psylle Gestion des ruches au verger Inscription fertilisation 2023	1	Janvier 2023
Focus : Paul Mourot – producteur et membre du GRCETA Les chiffres clés du GRCETA fin 2022 Carpocapse : attention aux résistances Contrôle de la pulvérisation : une nécessité	2	Février 2023
Flash Drosophila suzukii		27 avril 2023
Toutes espèces : gestion de l'assurance récolte Poirier : premier bilan des charges 2023 Carpocapse : premier bilan du projet Mastrus Toutes espèces : traçabilité et arrêté Abeilles	3	Mai 2023
Poirier : fixation des poires en AB Carpocapse : comparaison au verger entre MADEX PRO et CARPOVIRUSINE EVO 2 Pépins : comment lutter contre le Tigre ? Pépins : carpocapse ou tordeuse ?	4	Juin 2023
Poire : récolte Guyot Fruits à pépins : risque de coups de soleil Fruits à noyau : risque de coups de chaud post-récolte Irrigation localisée en verger : fractionnez ou accompagnez par l'irrigation pleine surface Bactériose de l'abricotier : effeuillage des jeunes plantations 2023 Punaise diabolique : quelle stratégie ? Robotique en arboriculture : un futur à portée de main	5	Juillet 2023
Qualité de la pulvérisation et efficacité des traitements	6	Août 2023

NOTES TECHNIQUES

Contrôle des nichoirs à oiseaux en fin de saison : c'est le moment	163	Octobre 2022
Pommier : fentes oculaires en Pink lady	164	Novembre 2022
Conduite et conception de verger : l'abricot doit se densifier	165	Novembre 2022
Les bases de la fertilisation en verger	166	Février 2023
Pommier, poirier : raisonnement et maîtrise de la charge	151 Maj	Mars 2023
Pomme : la démarche "Club" est-elle un passage obligatoire pour le développement variétal ?	167	Juillet 2023

INFO QUALITE :

Synthèse des formations réalisées en 2022	38	Mars 2023
Certification Haute Valeur Environnementale – Version 4	40	Avril 2023

VI - Expérimentations 2023 - GRCETA

Pour répondre aux demandes exprimées par les adhérents, le GRCETA a mis en place un certain nombre d'essais, en général non retenus dans le cadre des commissions techniques des stations et conduits en autofinancement ou avec le soutien des demandeurs. La majorité de ces essais a été pilotée par Jean Philippe, Bruno et Clément.

CONDUITE		
BOLDUC/Vergers 2D		
Pommier	Domaine de Confoux	Double axe Zingy
	S. Gaillet	Double axe Buckeye
	P. Gaillet	Double axe Valstar
Cerisier/Abricotier	P. Gaillet/P. Mourot	Double axe
Pommier	INRAE/La Morinière	Red2D : comparaison axe/biaxe
Cerisier	Earl Pailhon	Taille biaxe cerisier
PORTE-GREFFE		
Pépins	S. Gaillet	Story sur CG 11/M26/G202
ECLAIRCISSEMENT		
Pommier Abricotier	Multisites (3)	Levée de dormance, synergie avec programme éclaircissage chimique
Pommier	Roux, Jouffret, Gaillet S.	Stratégie d'éclaircissage mécanique AB (biaxe)
Pommier	Multisites	Synergie Darwin et programme d'éclaircissage chimique
PHYTOSANITAIRE		
Pêcher	V. Taton	Suivi biologie Cicadelle verte : Projet Bugs Buster
Pommier	C. Ségalas N. Decour	Réseau de piégeage et test de capsule contre <i>Halyomorpha halys</i>
Pêcher	V. Taton	Lâcher de Syrpe/Puceron vert
Poirier	JL Roux	Lâcher de Syrpe sous filet monorang/Puceron mauve
Pommier	Multisites	Etude du Carpocapse à l'échelle du paysage : projet Framework
Pommier	E. Lambert/INRAe	Qualité de la pulvérisation et Carpocapse
Pommer	C. Michel	Nématodes <i>S.carpocapsae</i> en G1 et G2
Pommier	Multisites (3)	Comparaison Virus de la Granulose en G1
Amandier	Multisites (3)	Lutte contre la guêpe de l'amande : projet LEVEAB
Pommier	Multisites (2)	Confusion liquide Carpocapse et Tordeuse orientale
Abricotier	Multisites (3)	Courbe de vol : Cécidomyie de l'abricotier
Pêcher	V. Taton	Piégeage artisanal
Poirier	C. Vignaud	Courbe vol Hoplocampe : comparaison extérieur et cage d'émergence
Poirier	Gaggini	Applications limacide sur Tigre
Poirier	A. Breguier	Applications CléFlo et Limacide sur pucerons mauves
GESTION DE LA TAILLE		
Poirier	D. LASCAUX	Gestion de la taille par coursonnage en SAISON

VIII - Actions éligibles au CIR 2023

Depuis l'exercice 2015-2016, le GRCETA a finalisé une demande de Crédit Impôts Recherche justifiée par l'ensemble des essais suivis en coordination ou pas avec des structures régionales (stations) ou nationales (INRA, ONEMA). Ces expérimentations ou travaux réalisés par le GR CETA sont reconnus comme innovants en termes d'expérimentation ou de développement. A ce titre, 30 % des dépenses engagées (en général, masse salariale) sont pris en charge par l'Etat, sous forme de Crédit impôts recherche.

Intitulé	Partenaires	Nb de jours
30000 Amandier Volet A	OFB	33.1
30000 Cerisier Volet A	OFB	50.5
Agrométéo		5.5
CIR Abeilles	ITSAP	59.1
ALTO	OFB	12.6
Agroforesterie	CD 13	3.1
Amandier	CASDAR	33.5
Bugs Buster	CASDAR	0.60
CIR LEVEAB	CA 13	0
CIR Red2D	CASDAR	26.4
Auxiliaires Mastrus Ridens	FAM	32.6
Bas intrants Méditerranée	Pugère	95
Conduite + matériel végétal Abricot	Adhérents	186.2
Conduite + matériel végétal Abricot		
Conduite + matériel végétal Cerisier		
Conduite + matériel végétal Pêcher		
Conduite + matériel végétal Pommier		
Conduite + matériel végétal Poirier		
Conduite + matériel végétal autres espèces		
Bibliographie	Grceta	44.3
Photovoltaïque	Grceta	1.4
Réseau Fermes 1 - pépins	ONEMA	66.1
Réseau Fermes 2 - pêche	ONEMA	96.9

Pour éviter les doubles financements, les subventions allouées à certaines de ces actions et versées au cours d'année civile sont prises en compte.

Au total, le GRCETA consacre plus **de 746.8** jours/an à la recherche pour l'innovation/développement.

SERVICE QUALITE 2023

BILAN DES ACTIONS MENEES EN 2023

Le Service Qualité Fruits et Nature du GRCETA, a continué son action selon un fonctionnement inchangé. Il a continué le développement de la démarche HVE en gestion collective et a poursuivi son aide aux producteurs dans la gestion de leurs autres certifications.

Les exploitations adhérentes ont suivi, ou non selon leur choix, le cahier des charges de production fruitière intégrée Fruits et Nature sous contrôle externe de Bureau Veritas. Les activités de conseil personnalisé se sont poursuivies selon le crédit-temps alloué à chaque groupe d'adhérents de Fruits et Nature ainsi que chez les adhérents du GRCETA de Basse Durance sur demande. Ces interventions ont pour but d'aider les adhérents à répondre aux obligations de mise à jour réglementaire et aux attentes de leurs clients en matière de Qualité, de mise en place et de suivi de cahiers des charges, de traçabilité, d'hygiène, de sécurité des aliments, de protection de l'environnement...

La campagne 2023 a été marquée par le changement de version du cahier des charges HVE qui a induit une augmentation de la durée des contrôles internes.

1. Les actions à destination des adhérents au Service Qualité

Gestion de la démarche collective Production Fruitière Intégrée

Le GRCETA a assuré la gestion et l'animation de la démarche de production fruitière intégrée (cahier des charges concernant les pommes, poires, pêches, abricots, prunes, cerises et kiwis).

Ce sont au total 60 exploitations (- 4 exploitations/97 ha) représentant 1 397 ha de vergers et 12 stations de conditionnement (collectives ou indépendantes) qui ont bénéficié de la démarche collective PFI qui garantit à leurs clients la mise en place et le respect des exigences de la PFI ainsi que la traçabilité sur l'ensemble des volumes. Ces exploitations ont été suivies et contrôlées selon le plan de contrôle de la démarche (un contrôle interne annuel réalisé par le technicien du GRCETA assurant le suivi technique, un contrôle externe chez 10% des exploitations engagées dans la démarche et un contrôle externe pour 33% des stations).

A noter que la baisse de surface ou de producteurs est liée à une volonté de ne pas faire de doublon d'engagement et de contrôle avec les AOP pour des producteurs indépendants qui restent adhérents au Service Qualité pour leurs autres démarches de certification.

La démarche Fruits et Nature a par ailleurs conservé son agrément par la Charte Qualité des Pomiculteurs de France (charte nationale des producteurs de pommes et de poires) et les chartes nationales pêches et abricots. Grâce à l'intégration des évolutions annuelles des chartes nationales pommes/poires, pêches/nectarines et abricots, le cahier des charges Fruits et Nature s'inscrit dans la dynamique collective nationale.

Elle est équivalente à la certification des exploitations niveau 2 concernant les activités de productions des espèces concernées selon l'arrêté du 26 février 2013 publié au bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Au fur et à mesure de l'évolution réglementaire, le Service Qualité se charge de rédiger et transmettre aux adhérents les documents nécessaires pour leur validation et mise en œuvre. Les exploitations et leurs metteurs en marché sont donc en mesure de prouver à leurs clients qu'ils respectent la réglementation et qu'ils mettent tout en œuvre pour garantir la qualité de leurs produits et le respect de l'environnement.

La bonne gestion de la démarche sera contrôlée en externe par Bureau Veritas le 19 décembre 2023.

Organisation du programme d'analyses résidus

Comme en 2022, le GRCETA a fait appel à 2 laboratoires accrédités Cofrac pour les analyses résidus : Phytocontrôle (Nîmes) et Eurofins (Vergèze). Tous les adhérents peuvent bénéficier des tarifs négociés.

Dans le cadre de la PFI, plus de 135 échantillons auront été analysés en multi-résidus cette campagne, tout en respectant les exigences en termes de molécules à rechercher des Chartes Nationales Pommes / Poires et Pêches / Abricots). Tous les résultats d'analyse sont validés par l'animatrice qualité avant d'être transmis aux producteurs.

Les résultats 2023 : aucun dépassement de LMR n'a été relevé sur les fruits analysés. Aucun produit non homologué n'a été détecté. L'année 2023 a été marquée par le maintien de la recherche intensifiée du Fosétyl Aluminium et de son dégradé, l'acide phosphonique, pour répondre aux questionnements des clients sur cette molécule. Pour l'ensemble des échantillons où le Fosétyl aluminium a été cherché et quantifié, c'est classiquement l'acide phosphonique qui était présent.

En complément, certaines exploitations du GRCETA ont demandé des prélèvements de fruits produits hors engagement Fruits et Nature et ce, selon les mêmes procédés et validation.

Les exigences des autres cahiers des charges suivis par les producteurs sont intégrées dans le plan de prélèvement grâce aux analyses résidus supplémentaires demandées.

Grâce aux analyses obligatoires et aux analyses volontaires (budget de 51 k€), les producteurs sont en mesure de rassurer leurs clients et les consommateurs sur la qualité sanitaire des fruits qu'ils leur fournissent.

GLOBAL G.A.P.

Les audits se sont poursuivis selon les exigences de la version 5.2. Le travail 2023 a donc consisté à réaliser les contrôles internes obligatoires en début ou en cours de saison et à aider les producteurs à lever les non-conformités documentaires.

Les procédures et les documents permettant les enregistrements sont repris régulièrement afin de tenir compte des remarques des différents audits.

En 2023, les 29 exploitations ou groupements familiaux d'exploitations certifiés qui font appel pour leur suivi au Service Qualité ont toutes obtenu ou maintenu leur certification.

3 nouvelles exploitations ont fait appel au Service Qualité, pour mettre en place le cahier des charges Global Gap V5.2. Elles ont été certifiées.

2. Actions à destination de l'ensemble des producteurs GRCETA

Gestion de la démarche collective HVE

La démarche HVE ou Haute Valeur Environnementale correspond au niveau 3 de la certification environnementale des exploitations agricoles initiée en 2011 par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche suite au Grenelle de l'Environnement de 2007.

Le Service Qualité a, dès 2013, fait reconnaître le cahier des charges PFI Fruits et Nature comme équivalent au niveau 2 de la certification environnementale des exploitations agricoles.

La demande grandissante des clients pour HVE a conduit le GRCETA à proposer à ses adhérents cette nouvelle certification et ce, depuis 2019, en gestion collective afin de mutualiser les frais de certification depuis 2019.

63 exploitations sont certifiées à fin octobre 2023 dont 41 en version 4 du référentiel.

Le Service Qualité a assuré la gestion et l'animation de la démarche auprès des producteurs, la réalisation des contrôles internes et les relations avec l'organisme de certification Bureau Véritas.

Cette certification permet aux producteurs concernés de communiquer auprès de leurs clients et d'afficher le logo HVE sur leurs productions (y compris produits transformés).

Chaque année en décembre, le GRCETA propose aux NOUVEAUX producteurs intéressés d'intégrer la gestion collective au 1er septembre de l'année suivante. La mise en place de la démarche débutera sur les exploitations qui se sont signalées à partir du second trimestre 2024.

Veille réglementaire et documents Qualité

La veille réglementaire assurée par le Service Qualité est accessible à l'ensemble des producteurs du GRCETA de Basse Durance, quelles que soient les démarches Qualité mises en place. La diffusion des informations est faite par le biais d'articles dans l'« Info CETA » du GRCETA de Basse Durance ou de l'« Info Qualité » du Service Qualité.

D'octobre 2022 à septembre 2023, 4 numéros de l'Info Qualité ont été transmis aux producteurs :

N°37 : LMR par espèces (fruits à noyau)

N°38 : synthèse satisfaction formation

N°39 : LMR par espèces (fruits à pépins)

N°40 : certification HVE version 4

Le site internet du GRCETA permet aux adhérents de consulter les documents en ligne.

Accès à des informations ciblées, actions de formation / animation

Le Service Qualité propose d'effectuer des recherches sur des thèmes selon la demande des producteurs afin d'apporter des réponses précises et ciblées à leurs questions relatives aux cahiers des charges, leur mise en place, l'hygiène, l'environnement, la formation des salariés sur les exploitations et dans les stations de conditionnement... Ces recherches peuvent servir de base à la rédaction des Info Qualité.

L'animation auprès des producteurs et des stations de conditionnement de tous les adhérents du GRCETA se poursuit sur des thèmes définis au préalable en fonction de leurs besoins et des évolutions réglementaires.

Test de maturité

Une commande groupée de Lugol a été réalisée au mois de juillet pour les producteurs de pommes afin de réaliser les tests de maturité par régression de l'amidon. Le Service Qualité s'est chargé des commandes, de la distribution, de la récupération des flacons en verre vide consignés et de leur retour à la pharmacie.

Global G.A.P.

L'accompagnement pour le diagnostic de mise en place de ce cahier des charges a été proposé à l'ensemble des producteurs. L'appui technique à la mise en place avec rédaction des procédures et conseils pour la mise en œuvre des exigences ainsi que les « visites de révision » ont pu être réalisés par le biais de prestations.

Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER) / formation du personnel

Ce thème est abordé notamment par GLOBAL G.A.P. et les Chartes PFI Fruits et Nature et Nationales, mais il constitue avant tout une **obligation réglementaire** : tout employeur de main d'œuvre est tenu d'assurer la sécurité de ses salariés. Il doit notamment procéder à une évaluation des risques professionnels dans son entreprise. Tous les postes de travail, toutes les activités réalisées, les matériels et produits chimiques utilisés sont pris en compte. Les résultats de cette évaluation constituent le document unique d'évaluation des risques (DUER), dont l'absence constitue une infraction. Les risques Psycho Sociaux (RPS) sont également à évaluer pour l'ensemble des postes et des mesures préventives doivent être mises en place.

Le Service Qualité aidera les adhérents à conduire cette évaluation, à rédiger le document unique ou à le mettre à jour. Plus d'info disponible sur le DUER dans l'Info Qualité n°1 de septembre 2016 et n°25 de mars 2020.

Organisation administrative des formations et certification Qualiopi

Suite à la réforme des organismes de formation depuis le 1^{er} janvier 2022, le GRCETA est agréé Qualiopi depuis décembre 2021 afin d'être autonome sur la gestion administrative des actions de formation et de continuer à pouvoir organiser des formations finançables par Ocapiat pour ses adhérents.

L'audit de suivi a eu lieu le 9 octobre 2023 et aucune non-conformité n'a été relevée.

Le Service Qualité se charge de la gestion administrative des dossiers de formation, notamment taille, pour l'ensemble des adhérents du GRCETA.

- Récupération des bulletins d'inscription
- Mise en commun des demandes afin de grouper les exploitations par type de demande (espèce, dates de formation, initiation ou perfectionnement, secteur géographique)
- Proposition de dates de formation aux producteurs en fonction des disponibilités des techniciens
- Transmission du dossier en direct au producteur qui se rapproche d'Ocapiat
- Suivi de la réalisation dossier et vérification des éléments du dossier une fois la formation effectuée (feuille de présence, évaluation...)

Pour 2023, 28 stages de formation taille, surgreffage et contrôleur phytosanitaire ont été réalisés (94 salariés formés en 53 jours de formation). En 2022, 16 stages avaient été réalisés (63 salariés).

3. Actions dans le cadre du Pôle Qualité

2023 est la 19^{ème} année de fonctionnement du Pôle Qualité 13.

Global G.A.P.

La conseillère Qualité du GRCETA est depuis le début de l'année 2006 l'interlocutrice identifiée du Pôle Qualité sur ce sujet, prête à répondre aux demandes des exploitants souhaitant s'engager dans cette démarche.

Le Service Qualité a accompagné une trentaine d'exploitations agricoles dans la mise en place ou pour le maintien de ce cahier des charges : diagnostic, appui à la mise en place ou contrôle interne. De nombreux documents types ont également été élaborés pour faciliter le travail de l'exploitant.

Les interventions réalisées sont adaptées à la demande de l'exploitant, selon sa production et la complexité de l'exploitation.

Pour obtenir la certification, il est souvent nécessaire de modifier l'organisation du travail sur l'exploitation : formation des salariés, transmission et enregistrement des informations, sécurité du personnel, protection de la faune et de la flore sont quelques-uns des thèmes abordés.

Le Service Qualité permet d'assurer un appui technique aux exploitations non adhérentes au GRCETA qui demandent un accompagnement à la mise en place de Global G.A.P. par le biais du Pôle Qualité 13.

En 2023, 2 actions ont été réalisées et terminées :

- Un contrôle interne a été confié au Service Qualité (maraîcher accompagné depuis 2016).
- Un accompagnement à la mise en place en cours de réalisation auprès d'un maraîcher/arboriculteur.

4. Prestation de contrôle et d'animation pour la démarche Qualité Sud Nature

Cette démarche PFI du Languedoc-Roussillon, regroupe 123 producteurs d'asperges, abricots, cerises, kiwis, pêches, pommes, poires, fraises, melons, artichauts et salades.

Reconduite depuis 2007, la convention de prestation de Service 2023 (11 jours) couvre la réalisation des contrôles internes et l'animation de la démarche.

Le plan de contrôle de Sud Nature impose tous les ans la réalisation de contrôles, tant chez les producteurs, que dans les stations de conditionnement, les metteurs en marché et les organisations de producteurs.

Pour 2023, 12 contrôles, répartis comme suit, ont été réalisés :

- 5 contrôles chez les producteurs (5% des exploitations)
- 1 contrôle dans les stations et metteurs en marché (5% des structures)
- 6 contrôles pour les organisations de producteurs (100% des structures).

L'animatrice Qualité se charge également de la gestion administrative relative à la préparation et au suivi des contrôles et à la mise à jour du cahier des charges et des documents d'enregistrement technique ainsi que les échanges avec les Organismes de Certification.

5. Prestation accompagnement démarches qualité

2023 a été marquée par la poursuite des contrôles internes pour la démarche Label Rouge Cerise pilotée par Grand Hôpital.